

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 13 juillet 2017 fixant la liste d'admission au concours interne d'ingénieurs des mines - Année 2017

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2016 fixant les modalités d'organisation du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2016 portant ouverture au titre de l'année 2017 d'un concours interne pour le recrutement d'un ingénieur des mines ;

Vu la liste établie le 23 juin 2017 par le président du jury,

Arrête :

Article 1^{er}

Est déclaré admis au concours interne d'ingénieur des mines (année 2017) :

Liste principale

M. Bertrand PAILHES.

Liste complémentaire

M. Antoine MERCIER.

Article 2

Le chef du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 juillet 2017.

*L'ingénieur des mines,
adjoint au chef du service
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
A. SCHMITT